



QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVIII, No 16

Samedi 17 Octobre 1898

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Castle & Fils: 20:Rue:Universite:
 : MONTREAL : :
Vitraux :d' Art:et:Cloches:D'EGLISES
 AGENTS POUR: E:CHAMPIGNEULE:&:CIE:France

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,
PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chande, Vapeur, Basse ou Haute Pression
 Couvreurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Sœurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
 Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
 St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
 Clergé et des Communautés Religieuses.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBE

LARIVIERE & DUBE

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

PEERLESS

DENSMORE,

PEERLESS,

REMINGTON-SHOLES,

HARTFORD:

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.

Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.

Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

CLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,

Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : *Batisse Imperiale* 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

(COIN DE LA RUE BEAUDRY)

Prières des Quarante-Heures

LUNDI	19	OCTOBRE	— St-Constant.
MERCREDI	21	"	— Ste-Béatrix.
VENDREDI	23	"	— St-Roch.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	18	OCTOBRE	— 21 Pent. S. Luc, Ev., d. 2 cl.
LUNDI	19	"	— S. Pierre d'Alcant., C., d.
MARDI	20	"	— S. Jean Cant., C., doub.
MERCREDI	21	"	— SS. Ursule et C., VV. MM, d.
JEUDI	22	"	— Du S. Sacrement, sem.
VENDREDI	23	"	— S. Rédempteur, d. m.
SAMEDI	24	"	— S. Raphaël Archange, d. m.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

Photographes

attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

TELEPHONE 7283

360 RUE ST-DENIS

MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montreal

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN



DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT 20
MONTREAL

EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS
Par l'électricité et par anesthésie locale.
FAUSSES DENTS posées sans PALAIS;
COURONNES en OR ou en PORCELAINÉ
Posées sur de vieilles racines.
DENTIERS faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

— Téléphone 2818

La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tient constamment un stock des meilleurs assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Epargne

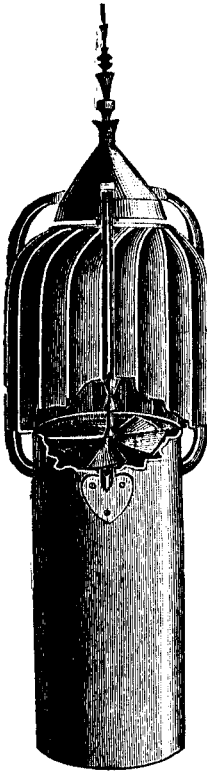
— MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

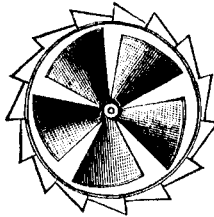
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES : — Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½. RUE CRAIG. Montréal.

AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles à \$3.00
" " " par gallon à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles :..... \$ 2.50
MONTFERRAND { Par gallon :..... \$ 0.90
(BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons..... \$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.
COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BOUGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.
Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.
Provenance et pureté des produits garantie.

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

 Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Ouvrages par l'Auteur des Paillettes d'Or

Livre de piété de la jeune fille , au pensionnat et dans sa famille. 1 beau volume 5½ x 3½ rel. basane noire tranche jaspée.....	1	beau	0	90
Paillettes d'or. Recueils complets des huit premières séries réunies, en deux volumes reliés toile.....	1	75		
Chaque série, (la 9e série est parue) se vend séparément, brochés.....	0	15		
Sommaire de la doctrine catholique en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance :				
Première partie: Les commandements de Dieu et de l'Eglise.—Les conseils évangéliques.—La conscience.—Le péché. 1 vol. 6½ x 5 broché	1	10		
Deuxième partie: Le symbole des Apôtres. 1 vol. 6½ x 5 bro.....	1	10		
Troisième partie: La grâce, la prière, les sacrements. 1 vol. 6½ x 5 bro.....	1	35		
Les trois parties réunies en deux volumes, reliés toile.....	4	00		
Après le catéchisme. Cours d'instruction religieuse :				
Première partie: Visites fondamentales de la religion 1 vol. 6 x 4.....	0	50		
Deuxième partie: Réponses à quelques accusations contre la religion, 1 vol. 6 x 4.....	0	50		
L'auxillaire du catéchiste. Dictionnaire des mots du catéchiste présentés en tableaux synoptiques 1 vol. 6½ x 5.....	1	00		
Le livre de professes , 3 vol. 6 x 4.....	0	95		
Le même ouvrage relié toile.....	1	25		
Les jeudis du pensionnat , du collège et de la famille :				
Première partie. 1 vol. 7½ x 5½.....	0	75		
Deuxième partie. 1 vol. 7½ x 5½.....	1	00		
Le petit livre des novices. 1 vol. 6 x 4.....	0	40		
Le petit livre des supérieures 1 vol. 6 x 4.....	0	45		
De la direction spirituelle à l'usage des communautés religieuses. 1 vol. 6 x 4.....	0	45		
Le livre des gardes-malades , à l'usage des communautés religieuses et des sœurs hospitalières, et aussi à l'usage des familles. 1 vol. 6 x 4.....	0	45		
De la prière. Ouvrage offert aux novices et aux personnes pieuses du monde. 1 vol. 6 x 4.....	0	15		
Le livre de la jeune fille en vacances. 1 vol. 6 x 4.....	0	45		
Le vol d'une âme , journal, lettres, notes, souvenirs, poésies d'une tertiaire, par l'abbé Raymon, 1 vol. 6 x 4.....	0	50		
Amour et réparation. Le premier vendredi du mois : exercices en l'honneur du sacré Cœur de Jésus, par le P. Bouffier. 1 vol. 6 x 4.....	0	45		
Aux enfants de Marie. Les fêtes de la sainte Vierge, et le premier samedi du mois, par le P. Bouffier. 1 vol. 6 x 4.....	0	45		

LA
semaine
 DE
Religieuse
 MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. Le Rosaire. — III. Société d'une messe. — IV. M. l'abbé Bourgoïn. — V. Une petite réforme qui pourrait avoir de grands résultats. — VI. Avis. — VII. Les ordinations anglicanes. — VIII. Liturgie. — IX. Variétés. — X. Université Laval. — XI. Le Révérend Père Pierre, trappiste. — XII. Je prends le plus sûr. — XIII. Informations. — XIV. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Titulaires. — *Dimanche, le 18.* — Fête du titulaire de Saint-Luc ; solennité des titulaires de Saint-Callixte, de Sainte-Thérèse, et de Saint-Edouard à Montréal et à Napierville.

Dimanche, le 25. — Solennité des Titulaires de Saint-Raphaël à l'Île-Bizard, et de Saint-Alphonse.

LE ROSAIRE

Encyclique de Léon XIII

RÉSUMÉ

LÉON XIII commence par rappeler ses précédentes encycliques sur le Rosaire et l'empressement que le peuple chrétien a toujours montré pour cette dévotion.

On ne lira pas sans émotion, dès les premières lignes, l'expression de la confiance que le Pape sent croître en son âme à mesure qu'il voit s'approcher le jour du départ pour la céleste patrie.

Suit un magnifique développement sur la nature et l'efficacité de la prière.

Une double condition est requise : la prière doit être assidue

et elle doit être faite en commun. Ces deux qualités se trouvent éminemment dans le Rosaire, qu'on a pu appeler le *Psautier de Marie*.

Il faut donc conserver ou reprendre la pieuse coutume de le réciter dans les familles.

Dès 1883, le Souverain-Pontife demandait qu'on instituât cette récitation dans les églises paroissiales.

Aujourd'hui, il remarque avec joie qu'elle s'est propagée, en particulier dans les pèlerinages qu'il souhaite vivement voir se multiplier.

Cette confiance en Marie n'est certes pas excessive.

Après Jésus-Christ, les saints sont nos médiateurs ; et parmi eux, la Sainte Vierge tient le premier rang, puisque, Mère du Christ, elle est la *Médiatrice auprès du Médiateur*.

Aujourd'hui, la foi décline et nul autre aliment n'est plus propre à soutenir cette vertu dans les cœurs.

En effet, Jésus est le *consommateur de la foi* ; dans le Rosaire, nous méditons sa vie privée, sa vie publique, sa vie glorieuse.

La foi a un lien intime avec la vertu de pénitence. L'indulgence actuelle de l'Eglise sur ce point doit amener de notre part un redoublement de prières.

Le Rosaire n'exige d'ailleurs ni beaucoup de science, ni beaucoup de temps, et les indulgences qui y sont attachées sont très nombreuses.

Enfin, un motif important et nouveau doit accroître la ferveur de nos supplications, c'est l'union des Eglises.

Pour obtenir ce résultat si désiré, recourons à la prière *unanime et persévérante* que Marie, gardienne de l'Unité, enseigna aux apôtres réunis dans le cénacle.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 8 octobre 1896.

M. l'abbé Eustache Bourgoïn, vicaire au Sacré-Cœur de Montréal, décédé ce matin dans cette paroisse, était membre de la société d'une messe.

L.-E. COUSINEAU, chanoine, *vice-chancelier*.

M. L'ABBE BOURGOIN

LE diocèse tout entier a été frappé d'une vive et douloureuse émotion en apprenant, dans l'avant-midi du 8 octobre, que M. l'abbé Bourgoïn, jeune prêtre de vingt-quatre ans, doué d'une forte et robuste constitution, venait de mourir subitement au presbytère du Sacré-Cœur, pendant qu'il se faisait chloroformer.

Hâtons-nous de le dire, le verdict rendu par le coroner exonère de tout blâme le médecin qui a administré ce puissant et dangereux anesthésique.

Toutes les précautions suggérées par la prudence, semblent, en effet, avoir été prises.

La veille de sa mort, étant allé chez son médecin pour se faire extraire une dent, M. Bourgoïn avait déclaré qu'il ne consentirait à l'opération qu'à la condition expresse d'être mis sous l'influence du chloroforme. Et pour vaincre la répugnance du docteur, il a lui-même raconté qu'étant élève au collège de l'Assomption, il s'était déjà soumis à la chloroformisation immédiatement après le repas du midi, sans en avoir éprouvé aucune incommodité.

Le médecin connaissait bien son patient, il le savait fortement constitué et parfaitement sain dans tous ses organes ; toutefois, pour plus de sûreté, il remit l'opération au lendemain matin, en recommandant au défunt de rester à jeun.

Le jeune prêtre n'avait donc rien pris depuis plusieurs heures lorsque le médecin essaya de l'endormir.

Une première dose ayant été absorbée sans produire l'anesthésie, le patient lui-même en demanda une autre. Mais, phénomène étrange, à peine la seconde inhalation était-elle commencée qu'il parut se rendre compte du danger et fit enlever la compresse.

La mort était imminente.

Un prêtre était là. Il se hâta de donner l'absolution à son confrère.

Tous les moyens employés pour rétablir le mouvement respiratoire furent inutiles.

M. l'abbé Bourgoïn est né à l'Épiphanie le 6 octobre 1869 ; il fit toutes ses études au collège de l'Assomption. Ordonné prêtre en 1895, il exerça successivement les fonctions de vicaire dans les paroisses de Saint-Lin, de Lacolle et du Sacré-Cœur à Montréal.

C'était un prêtre modeste, pieux, régulier, rempli de zèle et de bonne volonté.

Un premier service funèbre a été chanté pour le repos de son âme dans l'église du Sacré-Cœur, vendredi le 9 octobre. M. le chanoine Leblanc officiait, accompagné de MM. Thérien et Forest comme diacre et sous-diacre. L'assistance était extraordinairement considérable.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain à l'Épiphanie. C'est M. le chanoine Vaillant qui a chanté la messe. Les restes mortels de M. Bourgouin reposent dans l'église de sa paroisse natale.

UNE PETITE REFORME QUI POURRAIT

Avoir de grands résultats



voir la manière dont les hommes, jeunes et vieux, entendent aujourd'hui la messe dans la plupart des églises de ville et de campagne, on ne se douterait pas des progrès qu'a faits l'instruction primaire. C'est à croire que l'immense majorité des fidèles ne sait pas lire la lettre moulée et imprimée. Les uns paraissent fort embarrassés de leurs mains ; les autres les joignent plus ou moins dévotement. Beaucoup, les bras croisés sur la poitrine, se tiennent devant le bon Dieu dans l'attitude d'une statue de bronze en face de la postérité.

Ne serait-il pas plus simple d'imiter ces demoiselles et ces dames, et de suivre la messe dans un livre de prières ? Lorsque je fréquentais l'atéchisme de ma paroisse — il y a de cela bien des printemps — mon vieux curé me disait : « Un chrétien qui va à la messe sans son livre de prières ressemble à un soldat qui part pour la guerre sans fusil. » Il y a beaucoup de ces soldats là aujourd'hui.

Sérieusement, je crois donner un excellent conseil à tous les chrétiens peu fervents, c'est-à-dire aux trois quarts et aux neuf dixièmes de l'autre quart, en les engageant à se munir d'un livre de prières. Ils éviteront d'abord beaucoup de distractions : un point qui n'est pas à dédaigner. Ils donneront le bon exemple à quantité d'écoliers et de petits jeunes gens, qui ont leur paroissien dans leur poche et n'osent l'en tirer. Enfin — c'est la chose essentielle — ils auront entendu la messe avec foi, piété et intelligence.

Eh oui ! avec intelligence. Combien y a-t-il de bacheliers, de licenciés et même de docteurs ès lettres et ès sciences, capables de dire quel est l'évangile qui se récite à la messe le second dimanche du carême, ou quelle fête de saint se célèbre le premier du mois de mars ? On assiste à la messe, à vêpres, aux offices et aux cérémonies de l'Eglise, sans y rien comprendre. Quoi d'étonnant qu'on s'y ennue et qu'on finisse par n'y plus revenir ?

La religion des vieux siècles chrétiens devait être, je crois, une religion éclairée et savante. Qui n'a pas la foi du charbonnier doit avoir la foi du docteur. On ne saurait croire quelle intelligence de la religion catholique peut donner un paroissien complet à celui qui saurait s'en servir. Dogme, morale, liturgie, poésie, tout le cycle de l'année religieuse est renfermé dans cet humble livre qui coûte une trentaine de sous.

Que peuvent faire si longtemps les dévots dans l'église ? disent les libres-penseurs. C'est bien simple : ils lisent, ils étudient, ils méditent, ils prient.

Mon vieux curé, cité plus haut, disaient souvent : « Oh ! que le diable est fin, mes très chers frères ! » Il avait bien raison. Le diable inspire de lire les mauvais journaux et il détourne de lire ses Heures. De cette façon, il arrive que cet humble et grand talent de la lecture sert au mal et ne sert pas au bien. Il aveugle au lieu d'éclairer, corrompt au lieu de moraliser.

Que chaque chrétien se procure un bon livre de prières et en use à l'église ; il n'en faudra pas davantage pour produire les plus heureux changements, pour amener la plus pacifique et la plus pure des révolutions. Quoique très affaibli, aujourd'hui, m'est avis que l'esprit chrétien aurait bientôt fait, pratiquement, de reprendre son empire, si tous les fidèles, à l'exemple de ce que faisaient leurs pères, allaient à la messe... *le paroissien sous le bras.*

Un Doyen du diocèse de Châlons.

AVIS

M. le curé de Saint-Basile-le-Grand donne avis à ses confrères qu'il peut leur vendre, aux conditions les plus faciles, un tuyau patenté pour église et trois fournaises à charbon, le tout en très bon état.

LES ORDINATIONS ANGLICANES

Lettre apostolique. — Analyse.



PRES avoir rappelé sa lettre de l'année dernière, adressée « aux Anglais qui cherchent le règne du Christ dans l'unité de la foi, » le Saint-Père remonte aux origines mêmes de la question des ordinations anglicanes. Le point de départ est l'époque où, sous le règne d'Edouard VI, peu après le schisme anglican, on introduisit publiquement, dans le rite de ces ordinations, une forme différente de celle qui était en vigueur dans l'Eglise catholique.

Sous le règne de Marie Stuart et à sa requête, le cardinal Reginald Polo, légat pontifical en Angleterre, envoya à Rome une mission spéciale dans le but de réconcilier l'Eglise anglicane avec l'Eglise romaine. Le Pape Jules III d'abord, puis Paul IV, après un mûr examen de la question, décidèrent que ceux qui avaient été promus aux ordres ecclésiastiques par d'autres que par un évêque régulièrement et légitimement consacré, devaient de nouveau recevoir l'ordination.

Clément XI adopta la même sentence dans le cas pratique relatif au célèbre Jean Gordon : il décréta qu'il devait *ex integro et absolute* recevoir à nouveau l'ordination à cause d'un vice de forme.

Ces sentences méritent une considération d'autant plus grande que, sauf le cas d'un vice radical, la doctrine commune de l'Eglise est de ne pas renouveler les ordinations.

En outre, démontre le document pontifical actuel, dans les ordinations anglicanes, se trouve non seulement le vice de forme, mais encore le défaut d'intention, c'est-à-dire qu'on ne s'y propose pas de faire ce que fait l'Eglise catholique en conférant le sacrement de l'ordination : la puissance de consacrer et d'offrir le Corps et le Sang de Jésus-Christ et d'y faire participer les fidèles.

Malgré ces précédents, continue la lettre apostolique, la question des ordinations anglicanes a été de nouveau soulevée par des catholiques, poussés par le désir de faciliter le retour des dissidents à l'unité. Le Saint-Père a voulu confier l'examen de cette question à une commission de théologiens choisis non seulement à cause de leur science et de leur érudition, mais encore à

cause de la diversité de leurs opinions dans cette affaire. Après douze séances où ils purent librement exposer leur manière de voir, le Souverain-Pontife voulut qu'on lui soumit les résultats, et à son tour il prit conseil des cardinaux. Enfin, ayant examiné tous les éléments de cette cause et invoqué les lumières du ciel, le Pape a porté la sentence qu'il promulgue dans sa lettre apostolique.

Le Souverain-Pontife y confirme pleinement les décrets de ses prédécesseurs sur cette question ; il les renouvelle *motu proprio* dans la plénitude de son autorité, et proclame que les ordinations faites selon le rite anglican ont été et sont invalides et absolument nulles.

Léon XIII s'adresse enfin aux dissidents anglicans et spécialement à leurs ministres religieux. Il leur renouvelle sa paternelle invitation de retourner à l'unité catholique, car ce n'est que dans la vraie Eglise de Jésus-Christ qu'ils trouveront la source de l'autorité spirituelle et du ministère sacré.

LITURGIE

I

DE L'USAGE DE LA CLOCHETTE AUX MESSES BASSES.

L'usage s'est répandu dans plusieurs diocèses ; on n'annonce pas l'élévation des messes privées dans une église où plusieurs prêtres célèbrent simultanément. Les curés des paroisses réservent la petite clochette pour l'autel principal et pour les messes d'heure. On allègue, pour raison, l'honneur et le privilège des messes à heure fixe et le moyen de couper court à la sonnerie bruyante des petits servants.

Que faut-il penser de cet usage ?

Sans vouloir nous ériger en juge des usages établis en certains diocèses, voici notre réponse.

La rubrique du Missel est formelle : on doit sonner au *Sanctus* et à l'élévation, lors même que la messe se dirait dans un oratoire privé et que les autels seraient peu distants les uns des autres, ou qu'il n'y aurait que le prêtre et le servant (S. C. R. 18 juillet 1886). Il n'y a d'exception que pour les messes célébrées durant l'Exposition publique du Saint-Sacrement, les processions et la récitation de l'office au chœur.

D'ailleurs on évitera facilement la confusion si l'on sonne avec modération, selon la rubrique.

II

RÈGLE RELATIVE À LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE DANS
UNE ÉGLISE ÉTRANGÈRE.

Nous croyons utile de signaler de nouveau, en y ajoutant quelque développement, un décret de la S. Congrégation des Rites qui modifie les règles relatives à la célébration de la messe dans une église étrangère. Il est bon que les prêtres aient sous les yeux le texte même du décret. En voici les passages essentiels :

« Omnes et singuli Sacerdotes, tam Seculares quam Regulares, ad Ecclesiam confluentés, vel ad Oratorium publicum, Missas quum Sanctorum tum Beatorum, etsi Regularium proprias, omnino celebrent officio ejusdem Ecclesiæ vel Oratorii conformes, sive illæ in Romano, sive in Regularium Missali contineantur ; exclusis tamen peculiaribus ritibus Ordinum propriis.

« Si vero in dicta Ecclesia, vel Oratorio, Officium ritus duplicis inferioris agatur, unicuique ex Celebrantibus liberum sit Missam de requie paragere, vel votivam, vel etiam de occurrenti feria ; iis tamen exceptis diebus, in quibus præfatas Missas Rubricæ Missalis Romani, vel S. R. G. Decreta prohibent. Die 9 Julii 1895. »

Désormais donc la règle est bien simple. Il faut toujours dire la messe correspondant à l'office de l'église ou de l'oratoire où l'on célèbre, si cet office est de rit *double*. L'office est-il semi-double ou simple dans cette église, le prêtre étranger est libre de dire la messe qui lui plaît, messe de *Requiem*, messe votive ou messe de la férie.

Deux questions pourtant ont déjà été adressées à la S. Congrégation relativement au susdit décret : l'une concerne les religieux ; l'autre les oratoires privés.

Les religieux, que leur ministère oblige souvent à célébrer la messe hors de leurs églises propres, avaient d'ordinaire l'autorisation de dire la messe de leur office lorsque la couleur en correspondait avec la couleur de l'église où ils célébraient. Désormais ils sont soumis, eux aussi, au décret du 9 juillet 1895.

L'obligation de se conformer à l'office de l'église ou de l'ora-

toire où l'on célèbre existe-t-elle quand on célèbre dans des chapelles d'évêché, de séminaire, de collège, de communauté, d'hôpital, de prison ? La S. Congrégation a répondu *affirmativement*, mais pour le cas seulement où il s'agit de la *chapelle principale* de ces différents lieux, cette chapelle devant être considérée, quant à l'effet du décret du 9 juillet 1895, comme un oratoire public.

III

MESSE DE *Requiem* LE JOUR OU L'ON RÉCITE L'OFFICE D'UNE SOLENNITÉ TRANSFÉRÉE

Mgr Bégin, administrateur du diocèse de Québec, ayant posé à la Sacrée-Congrégation des Rites cette question :

Lorsque la solennité d'une fête est transférée (comme il arrive pour l'Épiphanie, la Fête-Dieu, etc.), la défense de dire la messe dans les oratoires et la défense de dire la messe de *Requiem* dans les églises, même le corps présent, subsiste-t-elle pour le jour où l'on récite l'office de ces solennités ?

La Sacrée-Congrégation a répondu *négativement*.

Les *Ephemerides liturgicæ* qui se publient à Rome, observent que cette réponse annule les décrets précédents sur cette matière. Désormais la messe de *Requiem*, le corps présent, n'est plus prohibée que le jour de la solennité de ces fêtes, et non plus le jour où l'on n'en récite que l'office. Il est donc permis désormais de chanter des services avec ornements noirs, le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, le jour de la Fête-Dieu, etc. ; mais non les dimanches suivants où la solennité est transférée.

VARIÉTÉS

Ce que peut une mère

LN bon missionnaire trouva, aux portes de Laval, un petit enfant tranquillement assis sur les bords de la route, pendant que sa mère était occupée dans le champ voisin. Cet enfant le regardait avec des yeux pleins d'intelligence et de sympathie. Le missionnaire s'approchant, lui dit : « Sais-tu bien, mon enfant, faire le signe de la croix ? » L'enfant sourit sans répondre. La mère, qui avait entendu, dit au prêtre : « Demandez-lui, mon Père, un peu de catéchisme ; il vous répondra. »

Et, en effet, l'enfant répondit sur les principales vérités de la religion et sur les principaux devoirs de la vie chrétienne beaucoup mieux que ne pourraient le faire nos savants bacheliers.

— Mais quel âge a donc votre enfant ? reprit le missionnaire étonné. — Ah ! mon Père, il aura bientôt trois ans.

— Comment avez-vous pu lui apprendre tout ce qu'il sait déjà ? — Que voulez-vous, mon Père, quand il est sur mes genoux, quand je l'habille, quand je lui fais prendre sa nourriture, je lui raconte la religion ; en lui répétant les choses, il finit par les apprendre et bien savoir...

Quel magnifique exemple à toutes les mères !

Les marques sont là

Un père avait décidé avec son fils, comme règle de conduite, que ce dernier planterait un clou dans un poteau chaque fois qu'il commettrait une faute, et qu'il en arracherait un lorsqu'il se corrigerait d'une erreur. Au bout de quelques années, le poteau était entièrement couvert de clous. Le jeune homme s' alarma du nombre de ses fautes, et il se fit le serment de réformer sa conduite. Les clous disparurent un à un ; le jour où il n'y en eut plus un seul sur le poteau, le père, les larmes aux yeux, serra son fils sur son cœur en applaudissant sa conduite ; mais le jeune homme ne répondit pas à ses caresses ; il détourna les yeux.

— Pourquoi cette tristesse ? lui demanda son père. Réjouis-toi : tous les clous ont disparu. Le jeune homme secoua tristement la tête et son regard s'attacha sur le poteau. — C'est vrai, mon père, dit-il ; les clous ont disparu, mais les marques y sont encore.

C'est, en effet, au foyer domestique, dès les plus jeunes années, qu'il faut jeter les semences de la vie : dans la suite, un homme peut se réformer, il peut devenir même un membre utile de la société, mais les marques, les marques sont là !

Un trait du P. de Ravignan

Alors qu'il était encore dans le monde, obligé par sa position d'assister à quelques soirées, M. de Ravignan se tenait avec une sage rigidité et ne transigeait pas avec sa conscience.

Un jour, il assistait à un grand dîner ; auprès de lui se trouvait une jeune personne trop bien et trop peu habillée.

Mais lui, s'enveloppant dans sa gravité, se tenait raide et taciturne.

La malheureuse jeune fille hasarda une question :

« Vous n'avez donc pas d'appétit, Monsieur de Ravignan ? »

Le jeune homme, sans se retourner vers sa voisine, s'inclina et dit à demi-voix :

« Et vous, Mademoiselle, vous n'avez donc pas de honte ? »

Elle n'en demanda pas davantage, mais à son tour elle perdit l'appétit, foudroyée par cette parole. Après vingt ans elle y pensait encore.

Faute d'un point, Martin perdit son âne

Voici l'origine de ce dicton. Au fronton de l'entrée principale d'une abbaye se lisait cette inscription charitable : « *Porta patens esto. Nulli claudatur honesto.* — Que cette porte reste ouverte. Qu'elle ne soit close à aucune personne honnête. » L'on comprend que cette pieuse invitation attirait, au réfectoire des bons moines, nombre de pèlerins et de voyageurs indigents. Ce nombre augmentant chaque jour, l'un des abbés — il se nommait le Père Martin — en prit ombrage, et il songea sérieusement à mettre fin à cette affluence de miséreux. Pour réaliser sa réforme, il eut tout uniment recours à une insignifiante variante dans la ponctuation de l'inscription qui dominait l'entrée principale de son abbaye : il se borna à changer de place le point qui, dans cette inscription, suivait le mot *esto*, pour le mettre un tantinet plus loin, à la suite du mot : *nulli*. Cette légère modification opérée, les passants purent lire au-dessus de l'huis hospitalier : « *Porta patens esto nulli. Claudatur honesto.* — Que la porte ne s'ouvre à personne. Qu'elle reste close pour les honnêtes gens. » Donc, *faute d'un point*, mis en sa place, une pieuse invitation se trouvait changée en interdiction peu convenable.

On peut se faire une idée du *tolle* général que suscita l'exercice philologique de l'abbé Martin. Ce *tolle* retentit, il faut le croire, jusqu'à Rome même, puisqu'il eut pour résultat la mise à pied du moins grammairien. Sa disgrâce — un peu méritée, convenons-en — donna naissance à l'adage : « Faute d'un point, Martin perdit son *Aulne* » lequel, par altération, est devenu le proverbe : « Faute d'un point, Martin perdit son âne. »

Et voilà comment « la sagesse des nations » travestit l'histoire.

UNIVERSITE LAVAL

Nominations

L'Université Laval a nommé :

M. l'abbé L. Collin, supérieur de Saint-Sulpice, doyen de la faculté des arts.

M. le chanoine Z. Racicot, vice-recteur, professeur titulaire d'histoire ecclésiastique.

M. l'abbé C.-P. Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe, professeur titulaire de physique.

M. l'abbé G. Bourassa, secrétaire de l'Université Laval, professeur titulaire d'éloquence française.

M. l'abbé E. Auclair, Montréal, professeur agrégé de philosophie.

LE REVEREND PERE PIERRE

Trappiste

(Pour la Semaine Religieuse.)



DURANT le mois de juillet dernier, mourait à la Trappe de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, le Rév. Père Pierre, trappiste.

C'est à Saint-Jacques de l'Achigan, comté de Montcalm, que naquit le regretté défunt, le 15 août 1864. Dans le monde, il portait le nom de Euclide Forest ; il appartenait à l'une de ces familles aux mœurs austères et sévères qui font l'admiration du monde et la gloire de notre religion.

Le Père Pierre fit ses études classiques et théologiques au collège de l'Assomption et fut un modèle de piété et de régularité. Son caractère gai et jovial le faisait estimer de tous. Lorsque Didace (c'était le nom qu'on lui donnait au collège) arrivait dans un groupe d'écoliers, le plaisir commençait, toujours il avait le mot pour rire et savait égayer les élèves tristes et moroses.

Séminariste, désirant être trappiste un jour, il essayait ses forces en ne mangeant point le matin et en se livrant à beaucoup d'autres mortifications.

Ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre par

Mgr Fabre, le 25 juillet 1889, et quelques semaines après, il faisait ses adieux à ses parents et à ses nombreux amis pour entrer à la Trappe d'Oka, où là, comme ailleurs, il fut un modèle de piété, de mortification et de régularité.

Après avoir occupé plusieurs postes importants dans sa communauté, le Père Pierre mourut le 5 juillet 1896, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

La veille de sa mort, un de ses amis de collège, étant à visiter le monastère d'Oka et apprenant sa maladie, manifesta le désir de le voir. Le Rév. Père Abbé alla annoncer la nouvelle au Père Pierre qui répondit : « Dites à ce révérend monsieur que j'ai fait le sacrifice de tout ici-bas ; je ne désire qu'une chose, c'est de voir mon Dieu. »

JE PRENDS LE PLUS SUR

U veux rire Lucien ; jamais je ne croirai-ce que tu viens de dire !

— Je suis sérieux, M. Joseph ; mon parti est pris.

— Mais songe donc que tu perds une bonne chance ; entrer en société avec moi n'est pas à dédaigner, il me semble.

— Je sais bien que je ne pourrais trouver de meilleure chance dans le monde ; mais je crains de ne pouvoir me sauver en suivant ce genre de vie.

— Crois-tu que tout sera rose où tu veux aller ?

— Je sais que les croix se rencontrent partout ; mais j'aurai plus de grâces pour les porter.

— Mais qu'as-tu à craindre ? Tu possèdes toutes les qualités d'un bon marchand : honnêteté, délicatesse, tact ; rien ne te manque. Sans compter que tes dix ans de pratique te seront un gage de succès dans les affaires.

— Tous ces avantages ne sont rien si on les compare à ceux de la vie religieuse. Selon saint Bernard, le religieux mène une vie plus pure et plus heureuse ; ses chutes sont plus rares ; s'il tombe, il se relève avec plus de générosité ; il marche plus sûrement dans la voie de la vie, sa mort est plus calme, enfin il a plus de droit de compter sur les joies éternelles du ciel.

— Je comprends que les religieux ont plus de moyens de salut

mais ça n'empêche pas qu'on puisse faire de grands saints en restant dans le monde.

— C'est vrai, ceux qui sont appelés à rester dans le monde peuvent s'y sanctifier. Mais Dieu appelle ses élus à vivre dans différents états, et de notre fidélité à suivre son appel dépend la mesure des grâces qu'il nous donnera. J'ai lu quelque part que le jeune homme de l'Evangile s'est probablement perdu pour n'avoir pas voulu tout quitter à l'invitation du Sauveur. Or, je sens un appel à la vie religieuse ; ce serait donc m'exposer que de ne pas le suivre. On peut se sauver dans le monde ; mais on se sauve plus sûrement dans la vie religieuse, si on y est appelé ; eh ! bien, je prends le plus sûr. Je quitte le monde et j'espère n'y plus revenir.

Ainsi parlait Lucien. Depuis l'âge de treize ans, il s'était exercé aux affaires commerciales et s'était acquis toute la confiance de son patron qui lui offrait en ce moment de le prendre pour associé. Ses talents et ses qualités personnelles lui promettaient un brillant avenir, mais ses pensées s'étaient tout à coup fixées vers un idéal nouveau — la vie religieuse. Une bonne lecture l'avait éclairé sur les dangers du monde, et, la grâce parlant à son cœur, il s'était décidé à opérer son salut dans un milieu moins agité.

Il entra chez les Frères de la Charité en 1881 et y mourut en 1885, sous le nom de Frère Maximin.

Dès son arrivée au noviciat, on lui avait dit que le plus court chemin pour arriver à la perfection est l'obéissance.

De même il avait voulu prendre le plus sûr, en entrant dans la vie religieuse, de même il voulut prendre le plus court en se livrant avec ardeur à la pratique de l'obéissance. Ses années religieuses furent courtes par le nombre, mais très longues par la ferveur avec laquelle il les employa.

Aujourd'hui sans aucun doute, il se réjouit d'avoir renoncé aux avantages que le monde lui offrait, pour suivre le Sauveur dans une vie humble et cachée.

FR. EUGÈNE.

N. D. L. R. — Le Fr. Eugène parle d'une manière fort aimable et édifiante ; espérons qu'il se fera entendre encore aux lecteurs de la *Semaine religieuse*. Le Fr. Eugène est l'un des rédacteurs de *L'Ami de l'orphelin*, charmante revue publiée à Boston, et que nous avons souvent recommandée.

INFORMATIONS

A propos de l'Index. — Nous avons signalé il y a quelque temps la mise à l'Index du livre de M. Zola intitulé *Rome*. Cette condamnation a été pour un certain nombre de journaux français l'occasion de placer quelques articles sur l'intolérance catholique. M. Sarcy répond avec beaucoup de bon sens à ceux qui jouent l'indignation :

« De quel droit, trouvez-vous mauvais que le Pape, évêque des évêques et juge suprême pour les catholiques en ce qui touche la doctrine et les mœurs, avertisse ceux sur lesquels il a autorité qu'un livre est dangereux et malsain. Si vous êtes catholiques, vous n'avez qu'à vous incliner. Si vous n'êtes pas catholiques, vous n'avez qu'à entrer chez un libraire et à acheter le volume. Les décisions du chef de l'Eglise n'obligent en conscience que ceux qui se font honneur d'être les enfants de l'Eglise. »

Une conversion très importante. — L'appel du Saint-Père à l'Orient commence à être entendu. Une lettre du P. Bernier, de la Compagnie de Jésus, aux *Missions*, annonce la conversion — malgré les plus grandes contradictions — de l'archevêque Gregorios Abdallah, archevêque syrien, jacobite schismatique de Diarbekir et candidat au siège patriarcal. Les catholiques sont dans la joie ; les schismatiques, les Syriens surtout, sont dans le désespoir. Il a célébré solennellement dans l'église de la Mission des Pères Jésuites, devant les dissidents de tous les rites, accourus de loin à ce spectacle extraordinaire. On espère qu'un grand nombre suivront son exemple. Le sang des victimes du massacre de Diarbekir aura donc été une semence pour l'Église ; c'est un des centres où les plus grandes horreurs se sont passées.

Le Pape et l'Égypte. — La cour du khédive (vice-roi d'Égypte) vient de décider que le Saint-Siège et ses délégués sont reconnus, dans les affaires matrimoniales, comme une autorité compétente vis-à-vis des fonctionnaires de l'État. Cette nouvelle est de nature à réjouir les catholiques, qui voient, avec raison, dans ce fait, l'influence croissante de Léon XIII chez les nations mêmes soumises au joug musulman.

La Lettre Apostolique de S. S. le Pape Léon XIII sur les ordinations anglicanes, publiée le 18 septembre, déclare que les décrets des Papes disant que les ordinations faites suivant le rit anglican furent et sont complètement invalides et partant nulles, sont renouvelés et confirmés.

Sa Sainteté fait un historique très détaillé des diverses phases de la question, des études auxquelles elle a donné lieu, des diverses opinions, des travaux faits par ses ordres et confiés à des hommes savants appartenant à l'une et à l'autre opinion, et il conclut à la nullité.

Le Saint-Père invite ensuite les dissidents de l'anglicanisme à revenir au seul vrai troupeau de Jésus-Christ.

La patronne des photographes. — Toutes les confréries ont leur patron, les photographes, jusqu'ici, n'en avaient pas.

Un journal de Paris a eu l'idée de faire un pèliscite parmi ses lecteurs pour savoir le saint ou la sainte sous la protection duquel ou de laquelle les photographes devaient se placer.

La consultation, malgré sa forme insolite, n'a en soi rien d'irrévérencieux.

Les réponses d'ailleurs, sont arrivées, et la majorité des votants s'est prononcée en faveur de sainte Véronique.

Le choix n'est pas si mal fait.

AUX PRIÈRES

Sr Sainte-Marie de la Passion, M.-V.-R. Lesage, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Mme Philomène Provencher, épouse de feu Edouard Barsalou, Montréal.

M. O.-A. Dumouchel, Montréal.

M. P. Mailloux, Montréal.

THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successesseurs de E. Chanteloup

Manufacturiers de CLOCHES

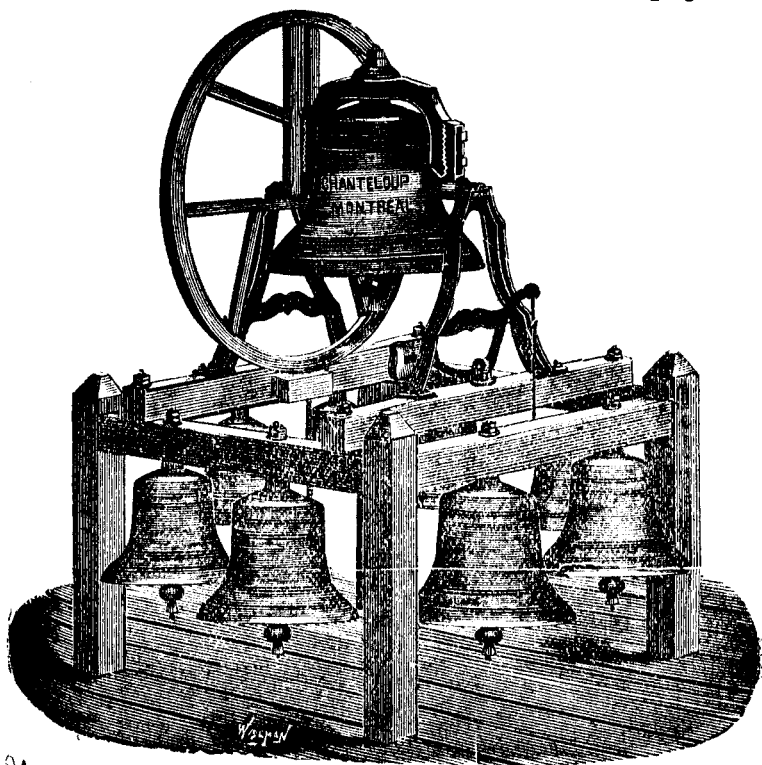
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et institutions religieuses.

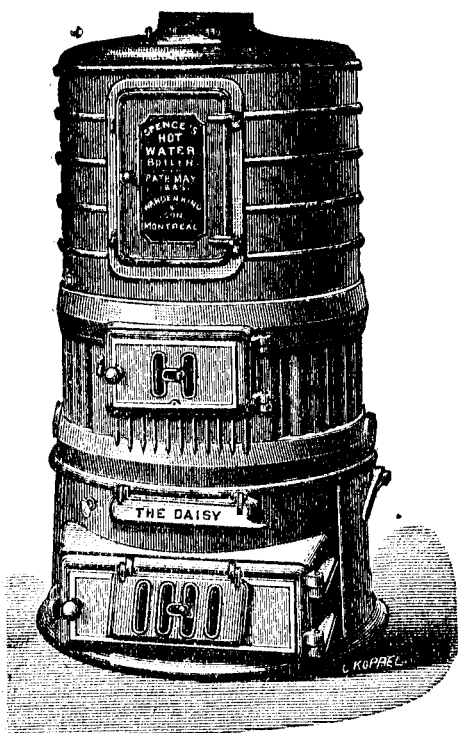
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE.



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,
Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

NAPOLEON BOURASSA

S'OCCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

SAINT-HYACINTHE

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue BRIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

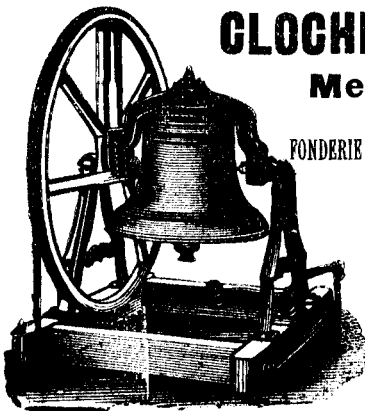
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSELL

AGENT

185 rue ST-JACQUES
Temple Building, MONTREAL

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

Médaillé à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Lunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. O., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL, 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

JOS HUSEBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poser d'Appareils à Eau Chaud de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE, } Agents de la Section Française.

LA ROYALE

COIE D'ASSURANCE
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montréal.

ÉPICIER EN GROS

TELEPHONE BELL, 3040. TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES. ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

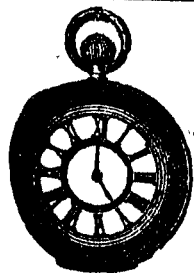
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Spécialités : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains.

Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence: Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

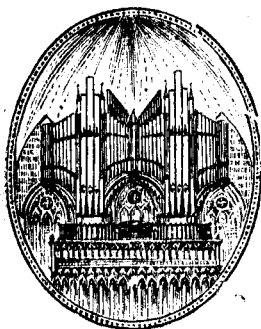
FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE
Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauré.
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.